

pellations précédentes resteraient au feuilleton.

L'honorable M. SCOTT : Naturellement, elles y resteront. Je ne suis pas en mesure d'y répondre aujourd'hui.

L'honorable M. LANDRY : Et il n'est pas certain non plus que nous ayons jamais de réponse à ces deux questions ?

L'honorable M. SCOTT : Peut-être que non.

DISPUTE ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS.

INTERPELLATION.

L'honorable M. LOUGHEED : Avant que les ordres du jour soient appelés, je désire demander à mon honorable ami un renseignement au sujet du câblogramme suivant, qui a été publié dans la "Gazette" de Montréal, aujourd'hui :

Etats-Unis et Canada.

On dit qu'une entente est intervenue entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.
(Câble spécial.)

Birmingham, 20 juin.—Le correspondant du "Post" à Londres dit qu'on a reçu dans les bureaux du gouvernement un télégramme de Washington à l'effet qu'une entente est intervenue entre sir Henry Durand, l'ambassadeur anglais, et le secrétaire Root, au sujet de questions pendantes entre les Etats-Unis et l'Angleterre concernant le Canada. D'après cette entente, plusieurs questions en dispute seront renvoyées à une commission peu nombreuse dans laquelle le Canada aura des représentants. On s'attend à avoir une décision avant la fin de juillet. On dit aussi que le Canada est très satisfait, particulièrement parce que cela réglera la question des pêcheries.

Puis-je demander à mon honorable ami s'il a quelques renseignements à communiquer à la Chambre à ce sujet ?

L'honorable M. SCOTT : Je ne connais rien de la chose. Je n'ai aucun doute que M. Root qui est un homme politique très insinuant ainsi que nous pouvons en juger par le ton de ses derniers discours, et que sir Mortimer Durand, l'ambassadeur anglais qui est également un diplomate suave, habile et courtois, ont cru devoir proposer le règlement de nos difficultés, mais le Canada se propose de régler ses affaires lui-même.

L'honorable M. LOUGHEED : L'honorable secrétaire d'Etat a-t-il quelque connaissance—

L'honorable M. SCOTT : Je n'en ai pas du tout.

L'honorable M. LOUGHEED : Que les représentants de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis ont pris sur eux d'agir, comme on le dit. Dans ce cas-là le parlement canadien devrait faire entendre une protestation énergique.

L'honorable M. SCOTT : J'ai assez confiance dans la diplomatie et l'habileté de ces deux hommes d'Etat, pour croire qu'ils ne se mêleront qu'à bon escient des questions qui n'intéressent que le Canada, et aucune autre partie de l'empire. Le Canada saura bien prendre soin de lui-même et lorsque ce temps sera arrivé de discuter ces questions, il saura nommer des commissaires capables de représenter ses intérêts.

L'honorable M. LOUGHEED : Qu'est-ce qui a porté mon honorable ami à croire que ces plénipotentiaires pourraient intervenir ?

L'honorable M. SCOTT : Je n'ai pas du tout supposé cela, mais mon honorable ami doit avoir lu le très beau discours que M. Root a prononcé lors du banquet des Pèlerins auquel lord Grey a assisté à New-York. Il n'y a aucun doute que M. Root désire beaucoup voir régler ces questions, et je suis bien convaincu que si on avait bien suivi ses conseils elles seraient réglées aujourd'hui, mais M. Root ne peut pas parler pour tous les Etats-Unis pas plus que l'ambassadeur anglais à Washington ne peut parler pour le Canada, avant que le Canada ait été consulté, et ait fait connaître ses intentions. Jusqu'à présent nous ne connaissons rien.

L'honorable M. LOUGHEED : N'a-t-on pas fait savoir au gouvernement d'une façon indirecte que l'on pouvait compter sur les bons offices de ces deux plénipotentiaires à ce sujet ?

L'honorable M. SCOTT : Non, je ne crois pas qu'aucune ouverture de ce genre ait été faite. Tout cela sort du cerveau fertile d'un reporter. Ce sont des nouvelles très amusantes à câbler. Beaucoup de personnes s'intéressent beaucoup à ces questions, mais rien ne sera fait tant que le Canada n'aura pas été consulté. Nous voulons naturellement, et nous sommes prêts à régler tous les différends qui existent depuis plusieurs années entre le Canada et